

Département du Nord

~~~~~  
Arrondissement de Cambrai



Ville d'IWUY

ooooo

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Iwuy, le 8 juin 2020

Monsieur Daniel POTEAU, Maire d'IWUY  
Monsieur Christophe PIAT, Adjoint aux écoles  
Monsieur Gérard POULAIN, Conseiller  
municipal délégué aux écoles

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**OBJET : Restauration scolaire – Dossier d'inscription 2020/2021 à remettre en mairie pour le 10 JUILLET 2020 (dernier délai)**

Mesdames, Messieurs,

L'année scolaire arrive à son terme en laissant derrière elle le mauvais souvenir de cette crise sanitaire qui a perturbé et transformé nos vies mais également celles de nos élèves. Contraints dans un premier temps au confinement durant 55 jours puis à une reprise progressive des cours par demi-journées, cette fin d'année scolaire chaotique a bouleversé nos habitudes. Tout en restant vigilant face à cette pandémie, il convient maintenant de préparer la prochaine rentrée de septembre 2020 pour nos jeunes Iwuysiens, notamment pour ce qui concerne la restauration scolaire.

Les dispositions, mises en œuvre depuis 2018 (à savoir le prélèvement automatique et le paiement à l'avance des repas) sont reconduites pour la prochaine rentrée. De la même façon, le paiement à l'avance, en espèces ou en chèques, du mois de restauration à venir devra désormais intervenir **au plus tard le 25 du mois courant.**

Comme l'année précédente, chaque enfant souhaitant être demi-pensionnaire devra obligatoirement fréquenter la cantine 4 jours par semaine et se verra appliquer le tarif normal avec un repas de cantine à 3.25€.

Pour les enfants devant prendre un repas occasionnellement à la cantine, il faudra préalablement aux parents se procurer des tickets de cantine en mairie vendus au prix unitaire de 4€. De plus, pour être accepté à la cantine, l'élève devra donner son ticket à son professeur la veille du jour où il souhaite prendre le repas et ce, lors de l'appel du matin. Autrement dit, il faudra donner le ticket le lundi matin pour pouvoir manger le mardi midi, ou encore le vendredi matin pour le lundi suivant. Ceci afin de nous permettre d'ajuster le nombre de repas à commander.

**Nous vous invitons à lire attentivement le règlement intérieur ci-joint et à nous renvoyer le coupon attestant de sa prise de connaissance avec le dossier d'inscription de votre enfant y compris si vous optez pour le système de repas occasionnels avec tickets.**

Nous insistons sur ce point car les élèves ne seront autorisés à fréquenter la cantine qu'après enregistrement en mairie de leur dossier d'inscription dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées.

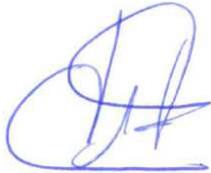
(justificatif de domicile datant de moins de trois, attestation d'assurance Responsabilité civile, numéro d'allocataire Caf, coupon retour attestant de la prise de connaissance du règlement intérieur, certificat médical du médecin traitant pour les allergies alimentaires, et le cas échéant, copie du projet d'accueil individualisé réalisé par les parents avec le médecin scolaire).

Les dossiers seront à remettre en mairie au plus tard pour le **10 Juillet 2020**. Passé ce délai, le service se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription.

Si votre enfant fréquente l'accueil de loisirs qui aura lieu le mercredi et durant les petites vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël, des tickets de cantine spécifiques seront mis en vente en mairie. S'ils vous restent des tickets de cette année, ils resteront valables pour la rentrée.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

**Daniel POTEAU**  
Maire d'IWUY,

A blue ink signature of Daniel Poteau, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'POTEAU' in a cursive script.

**Christophe PIAT**  
Adjoint aux écoles,

A blue ink signature of Christophe Piat, featuring a large, sweeping 'C' followed by 'PIAT' in a cursive script.

**Gérard POULAIN**  
Conseiller aux écoles,

A blue ink signature of Gérard Poulain, with a large, stylized 'G' followed by 'POULAIN' in a cursive script.



## BULLETIN D'INSCRIPTION EN DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2020 -2021

| PARENT 1<br>Représentant légal de l'enfant (allocataire CAF) | PARENT 2          |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|
| Nom :                                                        | Nom :             |
| Prénom :                                                     | Prénom :          |
| Adresse :                                                    | Adresse :         |
| N° de téléphone :                                            | N° de téléphone : |
| Mail :                                                       | Mail :            |

| Identification de l'élève demi-pensionnaire                                 |                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Nom :                                                                       | Prénom :                                              |
| Date de naissance :                                                         | Nom de l'Ecole :                                      |
| Classe fréquentée :                                                         | Nom du professeur :                                   |
| Fréquentation de la cantine                                                 |                                                       |
| <input type="checkbox"/> Tous les jours : HABITUEL                          | <input type="checkbox"/> Ponctuellement : OCCASIONNEL |
| <b>Mode de règlement</b><br>(cochez la case de votre choix)                 |                                                       |
| <input type="checkbox"/> Prélèvement<br>(Autorisation de prélèvement + RIB) | <input type="checkbox"/> Espèce ou chèque             |

### Allergie alimentaire – Projet d'accueil individualisé

Votre enfant souffre-t-il d'une allergie alimentaire ?

OUI

NON

Si OUI, alors il est OBLIGATOIRE de fournir un certificat médical du médecin traitant indiquant toutes les maladies dont il souffre.

**Rappel :** si votre enfant souffre d'allergie, il vous faudra prendre contact avec le médecin scolaire afin d'établir un Projet d'Accueil individualisé car sans ce PAi, l'enfant ne pourra pas être accepté à la cantine.

Date

Signature du Représentant Légal

---

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR  
AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

- Bulletin d'inscription dûment complété
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- N° d'allocataire CAF si concerné
- Coupon attestant de la prise de connaissance du Règlement Intérieur (joint ci-dessous)
- Certificat médical si concerné
- Autorisation de prélèvement + RIB si concerné

✂.....

**COUPON À DÉCOUPER ET À RETOURNER AU SERVICE RESTAURATION  
SCOLAIRE DE LA MAIRIE AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION ET LES PIÈCES  
JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES**

Je soussigné(e) .....

responsable légal de l'enfant .....

certifie avoir pris connaissance du présent règlement intérieur de restauration scolaire.

Date :

Signature précédée de la mention : « *Vu et pris connaissance* »